

Strasbourg, 15/04/2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journées internationales d'information retraite les 9 et 10 mai à Mulhouse

Vous êtes ou avez été salarié en Allemagne ou en Suisse ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande ou suisse : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung), la Ausgleichskasse Basel-Stadt - SVA Basel-Landschaft et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées internationales d'information retraite les 9 et 10 mai 2019 à la Carsat - 122 Avenue Robert Schuman à Mulhouse.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer un conseiller retraite des caisses participantes. Prenez rendez-vous sur le site de la Carsat Alsace-Moselle, <u>www.carsat-alsacemoselle.fr</u>, rubrique Retraite/Informations pratiques / Journées internationales d'information retraite.

Contact presse:

sophie.lebru@carsat-am.fr anne-celine.freiss@carsat-am.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :
• la préparation et le paiement de la retraite ;

- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.
- **2017** 5,7 milliards de prestations versés à 722.505 retraités
 - 777.452 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
 - 29.129 personnes aidées par le service social

chiffres clés 2017

La Carsat aux côtés : des salariés, des entreprises

et des retraités

Carsat Alsace-Moselle 36, rue du Doubs 67011 Strasbourg Cedex 1